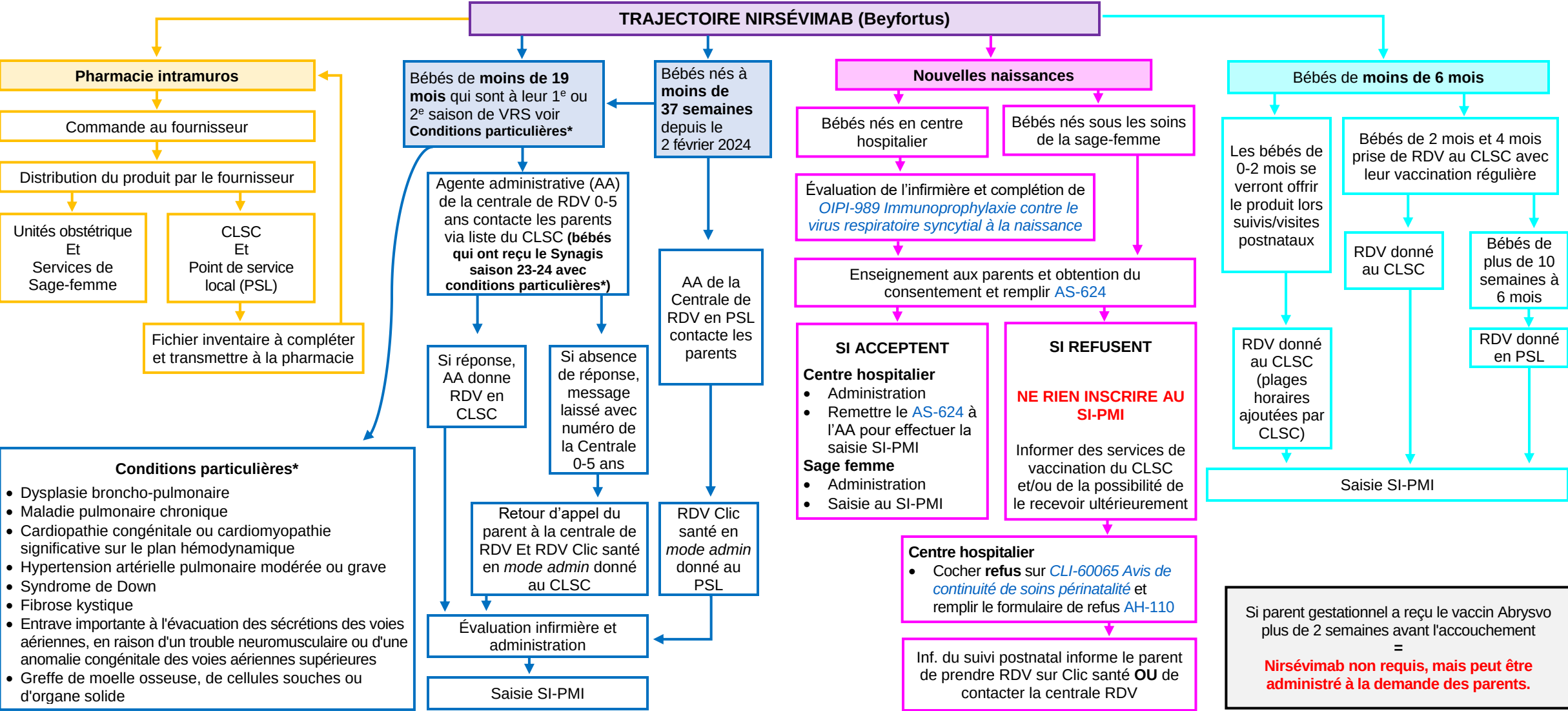




Références : Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. (2024). Professionnels, Protocole immunisation du Québec (PIQ). Immunoglobulines et anticorps monoclonaux. Ac-VRS : anticorps monoclonal contre le virus respiratoire syncytial (VRS).			
Outils cliniques associés :	AH-110 Formulaire de consentement; AS-624 Formulaire d'immunisation; CLI- 60065 Avis de continuité de soins – périnatalité; OIPI-989 Immunoprophylaxie contre le virus respiratoire syncytial à la naissance		Entrée en vigueur : 2024-11-18
Rédigé par : Comité tactique immunisation	Approuvé par : Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens		Révision :
PRC-CISSMO-10341 (2024-11)	Direction émettrice : Direction des programmes Jeunesse et et des activités de santé publique		